

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

### ----- DÉCISION

numéro
MLDC_241219_126

-----  
portant sur

---

### ATTRIBUTION DES LOTS N° 1 À 4 ET DÉCLARATION SANS SUITE DU LOT N° 5 DU MARCHÉ DE TRAVAUX AU CENTRE AQUATIQUE NAUTILIA POUR LA RÉNOVATION DES ESPACES EXISTANTS ET LA CRÉATION D'ESPACES LUDIQUES

---

Le Maire de la Commune de Lodève,

**VU** le Code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de cinq-millions-cinq-cent-trente-huit-mille euros Hors Taxes (5 538 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

**VU** la délibération n°MLCM\_200710\_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence publié le 9 octobre 2024, sur la plateforme de dématérialisation, relatif au marché de travaux au centre aquatique Nautilia pour la rénovation des espaces existants et la création d'espaces ludiques,

**CONSIDÉRANT** les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse des offres,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : D'attribuer les lots pour le marché de travaux au centre aquatique Nautilia relatif à la rénovation des espaces existants et la création d'espaces ludiques, comme suit :

- le lot n° 1 Démolition, gros œuvre avec l'attributaire Le Marcory, sachant que les prestations de l'offre de base seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire de cent-quatre-vingt-dix neuf-mille euros Hors Taxes (199 000 € HT), soit deux-cent-trente-huit-mille-huit-cent euros Toutes Taxes Comprises (238 800 € TTC),

- le lot n° 2 Hydraulique piscine, jeux d'eau avec l'attributaire Européenne de Traitement des Eaux, sachant que les prestations de l'offre de base seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire de trois-cent-vingt-deux-mille-dix euros vingt-trois-centimes Hors Taxes (322 010,23 € HT), soit trois-cent-quatre-vingt-six-mille-quatre-cent-douze euros vingt-huit centimes Toutes Taxes Comprises (386 412,28 € TTC),

- le lot n° 3 Étanchéité bassin type résine avec l'attributaire Kapsul et dénomination sociale FMB, sachant que les prestations de l'offre de base seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire de deux-cent-vingt-cinq-mille-cinq-cent euros dix centimes Hors Taxes (225 500,10 € HT) soit deux-cent-soixante-dix-mille-six-cent euros douze centimes Toutes Taxes Comprises (270 600,12 € TTC),

*Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

- le lot n° 4 Toile tendue avec l'attributaire Normalu, sachant que les prestations de l'offre de base seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire de vingt-cinq-mille-quatre-cent-quatre-vingt-dix-huit euros vingt-sept centimes Hors Taxes (25 498,27 € HT) soit trente-mille-cinq-cent-quatre-vingt-dix-sept euros quatre-vingt-douze centimes Toutes Taxes Comprises (30 597,92 € TTC),

- **ARTICLE 2** : De déclarer sans suite pour motif d'intérêt général et plus précisément pour modification du cahier des charges le lot n° 5 Panneaux photovoltaïques et de préciser que ce lot sera relancé prochainement,

- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse du marché de travaux au centre aquatique Nautilia relatif à la rénovation des espaces existants et la création d'espaces ludiques annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : De préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget principal, chapitre 21, article 2138, opération 25000, APCP n° 25, programme PPI n° 25,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-213401425-20241219-lmc115212A-AR-  
1-1

Date de télétransmission : 19/12/24

Date de publication : 20/12/2024

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le dix neuf decembre deux mille vingt-quatre,

Le Maire  
Gaëlle LEVEQUE

Signé électroniquement par:

The image shows a circular official seal of the Municipality of Lodève. The seal features a central coat of arms with a crown on top, surrounded by the text 'LODEVÈ & TOURNAI DE LODEVÈ' at the top and 'MUNICIPALITÉ DE LODEVÈ' at the bottom. A handwritten signature in black ink, 'Gaëlle Leveque', is written across the seal and extends to the right.

- MAITRE D'OUVRAGE -

Mairie de Lodève



- OBJET DU MARCHÉ -

CENTRE AQUATIQUE NAUTILIA, RENOVATION DES ESPACES EXISTANTS ET  
CREATION D'ESPACES LUDIQUES

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX EN PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

ANALYSE DES OFFRES

Rapport final

Rapport établi par le Maître d'Œuvre

Date : 22/11/2024

**Préambule :**

Ce rapport, rédigé par la maîtrise d'oeuvre, synthétise l'analyse de toutes les offres reçues et présente le classement des lots qui en découle pour chacun des lots. Nous rappelons que la maîtrise d'ouvrage est libre de suivre ou non les propositions d'attribution faites par la maîtrise d'oeuvre.

**I. OBJET DE LA CONSULTATION :**

La présente consultation concerne :  
CENTRE AQUATIQUE NAUTILIA, RENOVATION DES ESPACES EXISTANTS ET CREATION D'ESPACES LUDIQUES

L'opération est estimée à 1 041 000,00 € HT soit 1 249 200,00 € TTC au stade DCE (valeur Octobre 2022) et fait l'objet de 5 lots décomposés comme suit :

Lot	Intitulé du lot	Estimation valeur "Octobre 2022"
1	Démolition - Gros œuvre	500 000,00 €
2	Hydraulique piscine - Jeu d'eau	315 000,00 €
3	Étanchéité bassin type résine	150 000,00 €
4	Tôle tendue	10 000,00 €
5	Panneaux photovoltaïques	66 000,00 €

**II. MOTIVATION ET CHOIX DE PASSATION**

Compte tenu de la nature et du montant des prestations, la procédure mise en oeuvre est :

**La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1<sup>er</sup> du Code de la commande publique.**

Il s'agit d'un marché ordinaire.

**III. DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE**

La consultation a été mise en oeuvre selon les modalités suivantes :

Date d'envoi de la publicité	Support de publicité	Date et heure de remise des offres	Nombre de dossiers téléchargés	Nombre de réponses arrivées dans les délais	Délai de validité des offres
09/10/2024	Mis en ligne au BOAMP et site dématérialisation: <a href="https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1049308">https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1049308</a>	Jeu 7 novembre 2024 à 12:00	67	11	120 jours

Les candidats étaient invités à présenter une offre sur la base d'un prix global forfaitaire.

**IV. RAPPEL DES CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :**

L'analyse des offres s'effectue selon les critères de jugement indiqués dans le règlement de consultation, à savoir :  
Les critères de jugement des offres avec leur pondération sont :

1er Critère : Prix des prestations

La formule utilisée est :

$$\text{Note} = \text{MO} / \text{MI} \times \text{note max}$$

Pondération : 40%

note sur /40 pts

Soit : MO : Montant offre du moins disant

MI : Montant offre du candidat I

Critère	Note maximale
Sous-critère 1 : Moyens humains et matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux	20 points
SC 1.1 : Moyens humains (personnel d'exécution, encadrement, études avec CV à l'appui) 10 points SC 1.2 : Moyens techniques et matériels (spécifiques et adaptés aux travaux du projet) 10 points	
Sous-critère 2 : Qualité technique des prestations et savoir faire	24 points
SC 2.1 : Méthode d'exécution et organisation du chantier 12 points SC 2.2 : Engagement sur le planning et détails des moyens et méthodes pour le respecter 12 points	
Sous-critère 3 : Hygiène - sécurité - respect de l'environnement	6 points
SC 3.1 : Dispositions en faveur de l'environnement (niveau sonore, moyens) 2 points SC 3.2 : Dispositions pour la sécurité des tiers (riverains) et du personnel 2 points SC 3.3 : Dispositions pour la propreté et le contrôle du traitement des déchets (tri), dispositions de respect de la « charte de chantier propre / chantier à faibles nuisances », réduction des nuisances 2 points	

A chaque critère sera attribuée une note correspondante à l'échelle suivante :

Information non précisée : paragraphes ou insertion non renseignés ou sans intérêt	0%
Insatisfaisant : présence d'informations, mais mineures ou incomplètes	25%
Moyen : acceptable relatif à la présence d'informations générales	50%
Satisfaisant : réponse complète mais souffrant d'imprécisions	75%
Totalement satisfaisant : aucune réserve émise quant à l'acceptabilité de la réponse	100%

#### V - CONFORMITE DES PLUS

Après vérification, l'intégralité des plans requis est conforme et a fait l'objet de l'analyse présentée ci-après.

Tous les lots de la consultation sont factuels.

#### VI - NEGOCIATION / DEMANDES DE PRECISIONS

##### MAPA

Le type de procédure permet la négociation.

Le règlement de consultation présente les modalités de négociation suivantes :

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engage des négociations avec tous les candidats sélectionnés... Elles se dérouleront par phases successives, de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre préliminaire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Une attestation d'assurance décennale devra également être produite dans le même délai.

Les éléments ayant fait l'objet de la négociation sont détaillés ci-après. Les échanges avec les entreprises sont fournis en annexe du présent rapport.

**Levi 61** **Definition - One Class**

<p>REGISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTATS-UNIS</p> <p><b>EMERGENT</b></p> <p>180 BROAD ST NEW YORK, NY 10038 PHONE: 212 455 4000 ISSUANCE DATE: 06-20-2017</p>	
<p>REGISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTATS-UNIS</p> <p><b>EMERGENT</b></p> <p>180 BROAD ST NEW YORK, NY 10038 PHONE: 212 455 4000 ISSUANCE DATE: 06-20-2017</p>	
<p>REGISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTATS-UNIS</p> <p><b>EMERGENT</b></p> <p>180 BROAD ST NEW YORK, NY 10038 PHONE: 212 455 4000 ISSUANCE DATE: 06-20-2017</p>	

Description	INSTRUMENTS FINANCIERS		INSTRUMENTS FINANCIERS		INSTRUMENTS FINANCIERS		Matière de base
	Code	Quantité	Code	Quantité	Code	Quantité	
INSTRUMENTS FINANCIERS	001	100	001	100	001	100	100
	002	100	002	100	002	100	
INSTRUMENTS FINANCIERS	003	100	003	100	003	100	100
	004	100	004	100	004	100	
INSTRUMENTS FINANCIERS	005	100	005	100	005	100	100
	006	100	006	100	006	100	
INSTRUMENTS FINANCIERS	007	100	007	100	007	100	100
	008	100	008	100	008	100	
INSTRUMENTS FINANCIERS	009	100	009	100	009	100	100
	010	100	010	100	010	100	
INSTRUMENTS FINANCIERS	011	100	011	100	011	100	100
	012	100	012	100	012	100	
INSTRUMENTS FINANCIERS	013	100	013	100	013	100	100
	014	100	014	100	014	100	
INSTRUMENTS FINANCIERS	015	100	015	100	015	100	100
	016	100	016	100	016	100	
INSTRUMENTS FINANCIERS	017	100	017	100	017	100	100
	018	100	018	100	018	100	
INSTRUMENTS FINANCIERS	019	100	019	100	019	100	100
	020	100	020	100	020	100	















**CENTRE AQUATIQUE NAUTIA, RENOVATION DES ESPACES EXISTANTS ET CREATION D'ESPACES LUDIQUES**

**RÉCAPITULATIF DES ENTREPRISES MEILLEUR-DIPLÔMÉES**

Proposition de la Régie de l'Éclairage

Lot	Désignation Lot	Entreprises avant adjudication	Montant AE RF avant adjudication	Montant ESTIMATION	Écart Offre/Estimation %	Écart Offre/Estimation € HT	Entreprises après adjudication	Montant AE RF après adjudication	Montant ESTIMATION	Écart Offre/Estimation € HT
1	Démolition - Gros Ouvre	FINON Père & Fils SABL	188 100,10 €	100 000,00 €	-62,20%	- 311 899,85 €	SARLE HMCORY	150 000,00 €	500 000,00 €	- 301 000,00 €
2	Hydraulique piscine...Jeu d'eau	EUROPENNE DE INDUSTRIE DES PISCES	322 010,20 €	210 000,00 €	2,23%	7 010,23 €	EUROPENNE DE INDUSTRIE DES PISCES	322 010,23 €	315 000,00 €	7 010,23 €
3	Escaliers bassin type piscine	PREMAFISUL SAS	225 300,10 €	100 000,00 €	56,62%	75 925,10 €	PREMAFISUL SAS	225 300,10 €	150 000,00 €	75 300,10 €
4	Tôle anodise	NOFPAUSAS	20 500,20 €	10 000,00 €	105,10%	16 540,28 €	NOFPAUSAS	25 498,27 €	10 000,00 €	15 498,27 €
5	Préfabriqué précontraint	SARLE SABL	- €	60 000,00 €	-100,00%	44 000,00 € € H.T.C.S	- €	- €	60 000,00 €	44 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>762 865,78 €</b>	<b>1 041 000,00 €</b>	<b>-36,72%</b>	<b>278 114,34 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>772 066,80 €</b>	<b>1 041 000,00 €</b>	<b>268 933,20 €</b>

Commentaires MCE :

Le lot 05 Préfabriqué précontraint est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général et plus précisément pour modification de cahier des charges. Une nouvelle consultation sera prochainement lancée.

Analyse des candidatures des candidats présentés attribués : Les soumissionnaires justifient des capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que d'une situation juridique régulière conformément à la réglementation en vigueur, les candidats sont admis.